

## ATELIER CONSEIL – CHOISIR UN METIER

### Envisager mon avenir professionnel

**Objectif(s)** Etre en mesure d'établir sa stratégie de réorientation

**Durée** 6 H

**Public concerné :**

Personne ayant travaillé plusieurs années et souhaitant se réorienter vers un nouveau secteur.

**Pré-requis :**

Actifs inscrits ou non en qualité de demandeurs d'emploi quel que soit le niveau d'expression écrite et/ou oral et l'aise à utiliser les outils numériques.

**Modalité et délais d'accès**

Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller Pôle Emploi, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr

Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.

**Tarif/Financement :** Le coût de la prestation est pris en charge par Pôle Emploi. Aucun reste à votre charge.

**Statut :**

Votre statut au regard de Pôle Emploi est inchangé.

**Conditions d'accès**

**Organisation**

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.  
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

**Stratégie pédagogique**

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer

**Modalités pédagogiques**

**Méthode pédagogique**

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

### **Suivi -Evaluation**

**A la fin de l'atelier, vous serez en mesure d'établir votre stratégie de réorientation.**

**Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.**

**Préconisations transmises au référent Pôle Emploi en termes :**

- **d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil**
- **d'auto inscription sur un autre service de Pôle Emploi**

### **Accessibilité**

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### **Lieux d'intervention**

Limoges

### **Contact**

**05 55 79 06 06 – [contact@groupe-fel.fr](mailto:contact@groupe-fel.fr)**